

RELATIVE A LA MINORATION DE CHARGE FONCIERE

Le directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Établissement public foncier d'Ile-de-France, modifié par le décret n° 2009-1542 du 11 décembre 2009 ;

Vu le Décret n°2015-525 du 12 mai 2015 portant dissolution au 31 décembre 2015 des établissements publics fonciers des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et des Yvelines et modifiant le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Établissement public foncier d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 décembre 2015 portant nomination de M. Gilles BOUVELOT, Directeur général de l'Établissement Public Foncier Ile-de-France ;

Vu la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000, notamment son article 55 ;

Vu la loi n° 2013-61 du 18 janvier 2013 dans son article 14 ;

Vu la délibération n° A 19 – 5 bis du Conseil d'Administration du 6 décembre 2019 ;

Vu la convention d'intervention foncière conclue entre l'EPFIF et la Commune de Boulogne Billancourt et l'Établissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest en date du 1^{er} août 2019,

Vu la surface utile de 1 160, 74 m² transmise le 21 octobre par la SA HLM SEINE OUEST HABITAT,

Vu la surface utile de 991, 97 m² appliquée aux emprises appartenant à l'EPFIF sur le secteur Bellevue-Est à Boulogne,

Vu la décision du Comité opérationnel du 9 novembre 2020,

Décide :

Article 1 : L'affectation d'un montant de minoration foncière de **DEUX CENT QUARANTE SEPT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINT DOUZE EUROS ET CINQUANTE CENTIMES** (247 992, 50 €) à l'opération dite « Bellevue-Est » sise 182-184 rue Galliéni et 71bis et ter rue de Bellevue (parcelles cadastrées section AD 76, 77 ET 78), contribuant à la réalisation de logements sociaux, représentant 1 160, 74 m² de surface utile au total, soit 991, 97 m² sur l'emprise EPFIF.

Article 2 : Le secrétaire général et l'agent comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 2-12-2020

Le Directeur général,

Gilles BOUVELOT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Gilles Bouvelot', is written over the printed name. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'G'.